

LE CHANGEMENT DES TAUX DE TVA AU 1^{ER} JANVIER 2014

Conditions d'entrée en vigueur



Les taux de TVA ont changé depuis le 1^{er} janvier 2014. Cette note a pour finalité de répondre aux interrogations des collectivités territoriales et établissements publics sur les modalités de passage des anciens aux nouveaux taux.

Loi de finances rectificative pour 2012, loi de finances rectificative pour 2013, loi de finances pour 2014, BOI-TVA-LIQ-50-20 du 2 janvier 2014.

Petit tour d'horizon sur les principaux changements...

Pour en savoir plus, demandez la lettre d'information →